



Certificat

Energies renouvelables

Numéro ER 2-2
Validité du 18/11/2010
au 17/11/2011

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/01/1979

Forme juridique : S.A.S

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Numéro Siren : 316 099 456

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 05729100

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 285822

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 285822

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2009

Raison sociale : CLIMANET

14 BOULEVARD VITAL BOUHOT

ILE DE LA JATTE

92200 NEUILLY SUR SEINE

Téléphone : 01 40 81 08 00

Fax : 01 40 81 08 90

Portable : 06 62 20 12 34

Dirigeants responsables :

Responsable technique : MOUSSAOUI ALAIN

Site Internet : www.climanet.com

E-mail : a.moussaoui@climanet.com

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	13	EFF2	8 304 815	CA7
Partielle (dans l'activité)	11	EFF2	290 000	CA2

Certification

Code	Intitulé (détails au verso)	Date d'attribution*	Date d'échéance	Liste des implantations visées
8312	Installations de pompes à chaleur géothermiques (Technicité confirmée)	14/04/2010	17/11/2011	CLIMANET (Etablissement siège) Code Siret : 316 099 456 00030 14 BOULEVARD VITAL BOUHOT ILE DE LA JATTE 92200 NEUILLY SUR SEINE

(*) ou du plus récent renouvellement

L'entreprise identifiée ci-dessus a été évaluée et jugée conforme aux exigences du référentiel pour l'attribution et le suivi de la certification concernée.

En conséquence de quoi, il lui est délivré le présent certificat.

Le Président de la commission

Thierry DUPUIS

QUALIBAT (association loi 1901) 55, avenue Kléber 75784 Paris cedex 16 - www.qualibat.com

Le Président de Qualibat

Alain MAUGARD



Certificat

Energies renouvelables

Classification globale et partielle

L'entreprise est classée en fonction de son effectif moyen et de son chiffre d'affaires hors taxes, global et partiel (dans l'activité pour laquelle elle est certifiée), selon les catégories suivantes :

Chiffres d'affaires annuel H.T	Classification
Moins de 250 k€	CA 1
de 250 k€ à 500 k€	CA 2
de 500 k€ à 1 M€	CA 3
de 1 M€ à 1,5 M€	CA 4
de 1,5 M€ à 2,5 M€	CA 5
de 2,5 M€ à 6,25 M€	CA 6
de 6,25 M€ à 12,5 M€	CA 7
de 12,5 M€ à 25 M€	CA 8
de 25 M€ à 62,50 M€	CA 9
de 62,5 M€ à 125 M€	CA 10
Plus de 125 M€	CA 11

Effectif moyen annuel	Classification
1 à 5	EFF 1
6 à 20	EFF 2
21 à 50	EFF 3
51 à 100	EFF 4
101 à 300	EFF 5
Plus de 300	EFF 6

Certification

La ou les certifications sont attribuées pour une période de 4 ans (à titre quadriennal) ou de 2 ans (à titre probatoire) et sont soumises à des audits in situ réguliers.

Chaque année, un certificat est délivré à l'entreprise titulaire d'une ou plusieurs certifications en cours de validité, dans la mesure où celle-ci a satisfait les obligations du contrôle annuel. La certification atteste que l'entreprise respecte un ensemble d'exigences définies dans un référentiel, notamment sa capacité technique à réaliser des travaux dans une activité donnée.

Installations solaires thermiques		8211 - Chauffe-eau solaires (CESI et CESC)	8212 - Systèmes solaires combinés (SSC) ou chauffage seul	8213 - Installations solaires thermiques
Production	Puissances	Habitat individuels ou collectifs de petite taille		Installations de toute importance inscrites dans le cadre "GRS" (Garantie de Résultats Solaires pendant les 5 premières années) avec télésurveillance.
	Matériels	Capteurs plans en façade, en auvent, au sol ou en toiture (Mention sous-vide possible).		
Couverture		L'entreprise réalise ou a fait réaliser les travaux courants de couverture permettant la pose ou l'intégration des capteurs.		

Installations géothermiques		8311 - Technicité courante	8312 - Technicité confirmée
Production	Puissances	Habitat individuels ou collectifs de petite taille	
	Matériels	Pompes à chaleur avec capteur horizontal, vertical (profondeur du forage <=100m), sur eaux de nappe ou de surface	
	T Source	<=30 C	
Captage		L'entreprise réalise ou a fait réaliser les travaux décapage, de remblaiement et de forage	

Installations thermiques bois énergie		8411 - Technicité courante	8412 - Technicité confirmée
Production	Puissances	<=70 kW	
	Matériels	Chaudières manuelles et automatiques, insert, cuisinière et poêle.	Chaudières manuelles et automatiques avec stockage.
	Combustibles	Bûches	Bois déchiqueté, granulés, bûchettes, bois reconstitué, déchets de bois normalisé (hors écorces et déchets de scierie).
Fumisterie		L'entreprise réalise ou a fait réaliser les travaux courants de fumisterie. Dans le cas d'un conduit existant, elle s'assure au préalable de sa vacuité, de son étanchéité et de sa compatibilité aux températures élevées de fumées.	

Toutes installations	
Distribution	Canalisations de toute nature et travaux d'isolation acoustique et thermique y afférents.
Appoint	Raccordements à l'appoint existant ou à créer, pouvant utiliser tout type d'énergie.
Garantie de résultats	Système de régulation, mise au point et réglages permettant d'obtenir les résultats demandés. Travaux de maintenance et de dépannage des installations.
Formation des utilisateurs	Recommandations et remise de documents nécessaires à l'exploitation et au suivi de l'installation.
Composition minimum du "bureau d'études"	1 technicien 1 ingénieur ou 1 technicien ayant 4 ans d'ancienneté dans la profession de position G selon la classification E.T.A.M. du Bâtiment.